

Pages officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **25 (1998)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Fonds national suisse de la recherche scientifique

Encouragement à la relève

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique encourage la relève scientifique grâce notamment à des bourses et des programmes d'échanges qui intéressent également les Suisses de l'étranger.

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique a été créé en 1952 sous la forme d'une fondation de droit privé. Il a pour but surtout de subventionner des recherches scientifiques de nature non commerciale dans les différentes disciplines scientifiques. Il dispose d'un budget d'environ 300 millions de francs par an.

Pour pouvoir bénéficier d'une bourse, il faut avoir droit de cité ou être domicilié en Suisse, avoir terminé ses études académiques par une licence, un diplôme, un examen d'Etat ou un doctorat. Les bourses sont attribuées à de jeunes chercheurs pour une formation complémentaire à l'étranger et concernent toutes les disciplines. Ces séjours sont un atout

supplémentaire pour une future carrière en Suisse. Bourses et programmes d'échanges sont également destinés aux Suisses de l'étranger remplissant les conditions requises.

Les «chercheurs débutants» (première catégorie) doivent avoir travaillé une année dans le domaine de la recherche après avoir terminé leurs études. Pour certaines disciplines, le doctorat est requis. La limite d'âge est fixée à 33 ans (sauf exception).

Les «chercheurs qualifiés» (deuxième catégorie) doivent avoir accompli deux ans de

recherches après avoir terminé leurs études et publié leurs résultats. Sans doctorat, il y a peu de chance d'obtenir un soutien financier. La limite d'âge est fixée à 35 ans (sauf exception).

Des renseignements plus précis concernant les délais d'inscription, le montant des bourses, etc. peuvent être demandés au service des subsides du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Wildhainweg 20, case postale, CH-3001 Berne, tél. +41 31 308 22 22; adresse internet <http://www.snf.ch>. NYF

Liste des partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale

Dans le prochain numéro de la «Revue Suisse», nous commenterons une série d'articles consacrés aux votations fédérales de l'automne 1999. Voici, en préambule, la liste des partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale.

Parti radical-démocratique suisse (PRD)

Case postale 6136, 3001 Berne
tél. +41 31 320 35 35
fax +41 31 320 35 00
e-mail: gs@fdp-prd.ch;
internet: <http://www.fdp.ch>

Parti démocrate-chrétien suisse (PDC)

Case postale 5835, 3001 Berne
tél. +41 31 352 23 64
fax +41 31 352 24 30
e-mail: info@cvp.ch;
internet: <http://www.cvp.ch>

Parti socialiste suisse (PSS)

Case postale, 3001 Berne
tél. +41 31 311 07 44
fax +41 31 311 54 14;
internet: <http://sp-ps.ch>

Union démocratique de centre (UDC)

Brückfeldstrasse 18
3000 Berne 26
tél. +41 31 302 58 58
fax +41 31 301 75 85
e-mail: gs@svp.ch;
internet: <http://www.svp.ch>

Parti libéral suisse (PLS)

Case postale 7107
Spitalgasse 32, 3001 Berne
tél. +41 31 311 64 04
fax +41 31 312 54 74
e-mail: info@liberal.ch;
internet: <http://www.liberal.ch>

Alliance des indépendants (AdI)

Case postale 7075, 3011 Berne
tél. +41 31 382 16 36
fax +41 31 382 36 95
e-mail: ldu@ldu.ch
internet: <http://www.ldu.ch>

Parti évangélique suisse (PEV)

Case postale, 8023 Zurich
tél. +41 1 272 71 00
fax +41 1 272 14 37
e-mail: info@evp-peg.ch
internet: <http://www.evp-peg.ch>

Parti suisse du travail (PST)

Case postale 232,
1211 Genève 8
tél. +41 22 322 22 99
fax +41 22 322 22 95

Démocrates suisses (DS)

Case postale 8116, 3001 Berne
tél. +41 31 311 27 74
fax +41 31 312 56 32
e-mail:
sd2.fraktion@bd.admin.ch
internet: <http://www.schweizer-demokraten.ch>

Parti écologiste suisse (Les Verts)

Waisenhausplatz 21
3011 Berne
tél. +41 31 312 66 60
fax +41 31 312 66 62
e-mail: gruene@gruene.ch
internet:
<http://www.gruene.ch>

Parti suisse de la liberté

Case postale, 4622 Egerkingen, tél. +41 62 389 00 40,
fax +41 62 389 00 45
e-mail: fps@bluewin.ch
internet: <http://www.Freiheits-Partei.ch>

Lega dei Ticinesi (Ligue des Tessinois)

Case postale 2311
6901 Lugano
tél. +41 91 971 30 33
fax +41 91 972 74 92

Frauen macht Politik! (FraP!)

Case postale 9352
8036 Zurich
tél./fax +41 1 242 44 18

Union démocratique fédérale (UDF)

Case postale 717
3607 Thounen
tél. +41 33 222 36 37
fax +41 33 222 37 44

Parti chrétien-social (PCS)

Case postale, 8038 Zurich
tél. +41 1 482 01 73
fax +41 1 201 21 14



Initiative en bref

«Répartition du travail»

L'initiative populaire «Répartition du travail» a été lancée par un comité de tendance gauche-vert. Elle demande que la Confédération prenne des mesures afin que

- toute personne en âge d'exercer une activité lucrative puisse pourvoir à son entretien par un travail rémunéré effectué dans des conditions appropriées, ces mesures comprenant en particulier la réduction du temps de travail et la promotion de diverses formes de répartition du travail;

- le travail non rémunéré nécessaire à la société et les services d'intérêt général puissent être répartis à parts égales entre hommes et femmes, sans qu'il en résulte de préjudices sociaux ni professionnels;

- toute personne en âge d'exercer une activité lucrative puisse se perfectionner dans sa profession ou se recycler de manière adéquate.

Pour le moment, le comité réfléchit sur la possibilité de retirer l'initiative. La décision sera prise en septembre.

NYF

Emoluments perçus en application de la loi sur la nationalité



Toute personne qui, de l'étranger, fait une demande de naturalisation doit s'acquitter d'un émolument de SFr. 270.– pour la naturalisation facilitée, de même que pour la renaturalisation. Cet émolument comprend l'émolument de la Confédération (SFr. 220.–), ainsi que

celui du canton d'origine (SFr. 50.–) pour l'établissement des papiers de l'état civil.

L'émolument est de SFr. 190.– par décision (dont SFr. 25.– sont reversés au canton) dans les cas où deux enfants mineurs déposent une requête simultanée. Aucun émolument supplémentaire n'est perçu à partir du troisième enfant mineur en cas de requête simultanée.

Selon l'article 5 de l'ordonnance, les personnes de condition modeste peuvent bénéficier d'une réduction ou même de la suppression d'émoluments.

NYF

Initiatives populaires pendantes

Les initiatives populaires suivantes peuvent être signées:

«**Pour des primes d'assurance maladie proportionnelles au revenu et à la fortune**»

(jusqu'au 22.10.1998)
Parti du travail
Elise Kerchenbaum,
case postale 232, 1211 Genève 8

«**La propriété foncière est transformée en droits de jouissance ou de superficé**»

(jusqu'au 20.11.1998)
Werner Mühlheim,
case postale 8140,
2500 Bienne 8

«**Pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions (Rues pour tous)**»

(jusqu'au 16.03.1999)
Association transports et environnement (ATE),
case postale, 3000 Berne 2

«**Répartition du travail**»

(jusqu'au 16.03.1999)
Patrizia Staub, case postale
7263, 8023 Zurich

«**Pour des coûts hospitaliers moins élevés**»

(jusqu'au 02.06.1999)
Denner SA, case postale 977,
8045 Zurich

«**La santé à un prix abordable (initiative-santé)**»

(jusqu'au 09.06.1999)
Parti socialiste suisse,
case postale, 3001 Berne

«**Stations cliniques modèles**»

(jusqu'au 09.06.1999)
Kunigunde Grätzer-Karner,
case postale 114, 8042 Zurich

«**Six voies pour l'autoroute A1 entre Zurich et Berne**»

(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E.
Dreher, Ränkestrasse 2,
8700 Küsnacht

«**Six voies pour l'autoroute A1 entre Genève et Lausanne**»

(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E.
Dreher, Ränkestrasse 2,
8700 Küsnacht

«**Pour une deuxième galerie au tunnel autoroutier du Saint-Gothard**»

(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E.
Dreher, Ränkestrasse 2,
8700 Küsnacht

«**Pour la suppression du droit de recours des associations au plan fédéral**»

(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E.
Dreher, Ränkestrasse 2,
8700 Küsnacht

«**Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armées**»

(jusqu'au 17.09.1999)
Groupement pour une Suisse sans armée, Nico Lutz,
case postale 6348, 3001 Berne

«**La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)**»

(jusqu'au 17.09.1999)
Groupement pour une Suisse sans armée, Nico Lutz,
case postale 6348, 3001 Berne

«**Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire**»

(jusqu'au 01.10.1999)
Association «Strom ohne Atom», Leo Scherer, case postale 2322, 8031 Zurich

«**Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires**»

(jusqu'au 01.10.1999)
Association «Strom ohne Atom», Leo Scherer, case postale 2322, 8031 Zurich

«**Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (initiative pour des places d'apprentissage)**»

(jusqu'au 28.10.1999)
Sarah Müller, Postgasse 21,
3001 Berne

«**Pour une durée du travail réduite**»

(jusqu'au 05.11.1999)
Union syndicale suisse,
Monbijoustr. 61, 3007 Berne

«**Pour un impôt sur les gains en capital**»

(jusqu'au 05.11.1999)
Union syndicale suisse,
Monbijoustr. 61 3007 Berne

«**Pour la liberté de parole et la levée simultanée de l'interdiction du racisme**»

(jusqu'au 12.11.1999)
Kunigunde Grätzer-Karner,
case postale 114, 8042 Zurich

«**La souveraineté personnelle des citoyens» (instauration, en qualité d'instance judiciaire suprême, de la Commission technique du sénat d'une**

«**Académie suisse de la technique, des questions vitales et des sciences**»

(jusqu'au 12.11.1999)
Kunigunde Grätzer-Karner,
case postale 114, 8042 Zurich

«**Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse**»

(jusqu'au 2.12.1999)
Dominik Müggler,
case postale, 4011 Bâle

«**Pour un revenu assuré en cas de maladie (initiative indemnité journalière)**»

(jusqu'au 16.12.1999)
Union syndicale suisse,
case postale 64, 3000 Berne 23